



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 juin 2016

Transport public urbain de province : un bilan social 2015 positif

En dix ans, le transport public urbain de province a recruté plus de 26 000 salariés et créé près de 6 600 emplois. En 2015, les recrutements se sont poursuivis. Développement des compétences, investissement dans la formation professionnelle et féminisation des effectifs sont les trois faits marquants du bilan social 2015 (1) du secteur.

Depuis 2006, les effectifs du transport public urbain de province progressent régulièrement du fait de l'augmentation de l'offre. Avec plus de 26 000 recrutements, dont près de 6 600 créations d'emplois, le bilan social du transport public urbain de province des dix dernières années contraste sensiblement avec la situation globale de l'emploi en France.

Les effectifs progressent

En 2015, le secteur a effectué plus de 2600 recrutements. Les départs en retraite et, dans une moindre mesure, les créations d'emploi expliquent cet important volume d'embauches. En 2015, 42,7% des départs sont dus à la retraite, un taux qui progresse de 7 points par rapport à 2012 du fait d'une pyramide des âges vieillissante. La part des salariés de plus de 55 ans totalisent aujourd'hui près de 20% des 52 000 salariés du transport public urbain de province.

Les emplois restent stables

En 2015, 95% des salariés travaillent sous contrat à durée indéterminée : une proportion plus élevée que la moyenne nationale (91,9%) et que la moyenne du secteur des transports (94,3%).

Les postes à temps plein représentent 95% des emplois; un taux supérieur à la moyenne nationale (84,1%) et au secteur des transports (89,4%).

La formation professionnelle demeure une priorité

En 2015, le secteur a consacré 64 millions d'euros, soit 4,1% de sa masse salariale, à la formation professionnelle : c'est plus du double de ses obligations conventionnelles (1,9% de la masse salariale) et un taux bien supérieur à ses obligations légales (1,6% de la masse salariale).

67,8% des salariés ont effectué une formation ; une part en hausse de 4,3 points par rapport à 2014.

La mixité se poursuit

Les femmes représentent aujourd'hui 19% des salariés des réseaux de transport public de province. Au cours de la dernière décennie, la part de femmes dans les effectifs a augmenté de 25%. La profession s'est engagée à poursuivre la féminisation de ses effectifs en signant, en 2014, le plan sectoriel en faveur de la mixité et l'accord de mise en œuvre du Pacte de responsabilité.

Consultez le bilan social en téléchargement sur le site UTP : www.utp.fr

(1) Le bilan social 2015 a été réalisé à partir d'une enquête de l'UTP auprès de 128 entreprises (hors RATP et SNCF), totalisant 47 955 salariés, soit plus de 90 % des effectifs de la profession soumis à la convention collective nationale des réseaux de transports publics urbains de voyageurs.

Contacts UTP

Claude Faucher, Délégué général : 01 48 74 73 67.

Benoît Juéry, Directeur des Affaires sociales : 01 48 74 73 24.

Dominique Fèvre, Directrice de la Valorisation et de la Communication : 01 48 74 73 46.

L'UTP. L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public urbain, les entreprises de transports ferroviaires (voyageurs et fret) et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes. L'UTP représente plus de 180 entreprises de transport urbain et ferroviaire réparties sur le territoire français et incarne l'unité de la branche ferroviaire.



UTP 17, rue d'Anjou 75008 Paris T +33 (0)1 48 74 63 51 F +33 (0)1 40 16 11 72

www.utp.fr